

UN VENDREDI 13 A VAL DE REUIL

Ce vendredi 13 mai fut un véritable calvaire pour nos collègues de notre établissement. En effet, deux incidents graves ont émaillé la matinée.

→ 8h15 à l'unité F2

Un détenu condamné à une longue peine, a littéralement monté un véritable « *coupe gorge* » à l'égard des personnels. Retranché dans sa cellule et attaché au cou avec une corde ainsi qu'à son extrémité au barreau de son lit (coté angle du mur), le forcené attendait de pied ferme les personnels. Armé dans une main de javel et de l'autre main de lames de rasoir, l'intervention fut très compliquée.

Deux équipes d'interventions ont été nécessaires afin de soulager les personnels dans l'objectif de parvenir à maîtriser cet énergumène. Le détenu utilisa toutes les méthodes afin de ne pas se soumettre aux multiples injonctions de l'encadrement. Dans une situation chaotique face à détenu qui a tenté à plusieurs reprises de donner des coups de lames, celui-ci se faufila sous son lit en s'attachant la tête au pied du lit à l'aide d'un tissu.

Après de longues minutes d'intervention et malgré le professionnalisme des personnels, il a fallu l'utilisation d'une bombe lacrymogène (sur ordre de la haute hiérarchie) afin de neutraliser le détenu. Un collègue sera malheureusement blessé à la main et de nombreux personnels épuisés de cette situation.

→ 10h10, cour de promenade du bâtiment C

Lors de la remontée promenade probatoire, les personnels constatent le refus de réintégrer d'un détenu. Manipulé par des détenus présents sur le terrain de sport, l'individu persiste dans sa bêtise et indique fermement aux personnels son refus de rejoindre sa cellule. Toujours dans un contexte de solutionner cet incident par le dialogue, le détenu a surpris tout le monde en agressant de plusieurs coups de poings au visage un surveillant et en balayant violemment la capitaine du bâtiment, retombée sur le dos au sol.

Face à ce déferlement de violence les personnels se protégeront en fermant la cour. Après quelques minutes de préparation, des collègues équipés maîtriseront le détenu sans aucune résistance.

Cet incident grave a porté atteinte à l'intégrité physique de nos collègues blessés dans leur chair par un voyou qui comme la coutume carcérale l'exige utilise l'agression comme moyen de transfert. Compte tenu de ces divers incidents au cours d'une même matinée, un contre-appel nominatif sera ordonné par la hiérarchie.

FO Justice souhaite *un prompt rétablissement à nos collègues agressés et blessés*.

FO Justice félicite <u>l'ensemble des personnels pour la très bonne gestion de ces deux incidents</u> supervisés de près par le Tsar.

Très probablement préoccupé à quitter le navire Rolivalois qu'il a coulé en 4 années, FO Justice demande de nouveau à notre aimable chef d'établissement d'ouvrir <u>une ELSP à vocation sécuritaire.</u>

<u>De plus, nous demandons le déploiement acté à la DAP du pistolet à impulsion électrique</u>.

Ces incidents requièrent une technicité particulière face à des détenus déterminés. <u>Il est inacceptable</u> d'ordonner à des personnels affectés en unité, avec toutes les tâches qui leur incombent, sans défense d'intervenir dans ces conditions.